

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	107 463		107 463	127 869
Chiffre d'affaires Net	107 463		107 463	127 869
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
		TOTAL (I)	107 463	127 869
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			3 881	4 109
Impôts, taxes et versements assimilés			9 620	8 469
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 745	41 744
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
		TOTAL (II)	55 246	54 322
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	52 217	73 547
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		14
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			10 114	11 142
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	10 114	11 142
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-10 113	-11 128
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	42 104	62 419

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2022
Au 31/12/2022Du 01/01/2021
Au 31/12/2021

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

5 894

TOTAL (VIII)

5 894

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

-5 894

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

5 432

6 043

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

107 463

127 883

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

76 685

71 507

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

30 778

56 376

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	31 500		31 500	31 500
Constructions	834 880	181 941	652 939	692 593
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	61		61	61
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	866 441	181 941	684 500	724 154
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	20 368		20 368	19 104
Autres	3 351		3 351	2 754
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	21 303		21 303	28 591
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	45 021		45 021	50 449
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	911 462	181 941	729 521	774 603

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 16 000	16 000	16 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 600	
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	31 706	-23 070
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 778	56 376
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	80 084	49 306
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	593 614	665 693
Emprunts et dettes financières diverses	15 920	15 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 757	3 735
Dettes fiscales et sociales	10 597	16 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	25 550	23 880
TOTAL (III)	649 437	725 297
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	729 521	774 603
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 729 521 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 30 778 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant. Elle s'est accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. Toutefois, cette hausse n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise.

Depuis son émergence en 2020, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Toutefois, cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

SCI A TOUTE VAPEUR

Société à responsabilité limitée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 14 rue Quineleu 35000 RENNES
RCS 823 596 879

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 26 JUIN 2023

L'an 2023

Le 26 juin à 11 heures

Les associés de la Société Civile Immobilière A Toute Vapeur au capital de 16 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 160 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS

- Madame Valérie MALAVIEILLE Propriétaire des parts n° 1 à 25 soit.....	25 parts
- Madame Aurélie ANGEBAULT Propriétaire des parts n° 26 à 50 soit.....	25 parts
- Monsieur Mathieu COURTOIS Propriétaire des parts n° 51 à 75 soit.....	25 parts
- Monsieur Jean-François LE CORRE Propriétaire des parts n° 76 à 100 soit.....	25 parts

TOTAL	100 parts
--------------	------------------

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Mathieu COURTOIS, préside la réunion en sa qualité de co-gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- affectation des résultats,
- questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le bilan et le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social quinze jours avant la réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte. Il reconnaît également la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport du gérant.
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du co-gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur l'activité et la situation de la société pour cet exercice, approuve les comptes, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au gérant pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de la société font ressortir un bénéfice comptable de 30.778 Euros pour l'exercice social clos le 31 décembre 2022, décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice :	Bénéfice de	30.778.00 €
----------------------------	-------------------	-------------

Affectation

- Distribution de dividendes	8.571,50 €	
- Report à nouveau	22.206.50 €	
Totaux	30.778.00 €	30.778.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Il a été ensuite dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés après lecture.

Madame Valérie MALAVIEILLE
Associée

Monsieur Jean-François LE CORRE
Associée

Madame Aurélie ANGEBAULT
Associé

Monsieur Mathieu COURTOIS
Associé

SCI A TOUTE VAPEUR

Société à responsabilité limitée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 14 rue Quineleu 35000 RENNES
RCS 823 596 879

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 26 JUIN 2023

L'an 2023

Le 26 juin à 11 heures

Les associés de la Société Civile Immobilière A Toute Vapeur au capital de 16 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 160 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS

- Madame Valérie MALAVIEILLE Propriétaire des parts n° 1 à 25 soit.....	25 parts
- Madame Aurélie ANGEBAULT Propriétaire des parts n° 26 à 50 soit.....	25 parts
- Monsieur Mathieu COURTOIS Propriétaire des parts n° 51 à 75 soit.....	25 parts
- Monsieur Jean-François LE CORRE Propriétaire des parts n° 76 à 100 soit.....	25 parts

TOTAL	100 parts
--------------	------------------

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Mathieu COURTOIS, préside la réunion en sa qualité de co-gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- affectation des résultats,
- questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le bilan et le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social quinze jours avant la réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte. Il reconnaît également la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport du gérant.
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du co-gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur l'activité et la situation de la société pour cet exercice, approuve les comptes, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au gérant pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de la société font ressortir un bénéfice comptable de 30.778 Euros pour l'exercice social clos le 31 décembre 2022, décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice :	Bénéfice de	30.778.00 €
----------------------------	-------------------	-------------

Affectation

- Distribution de dividendes	8.571,50 €	
- Report à nouveau	22.206.50 €	
Totaux	30.778.00 €	30.778.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Il a été ensuite dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés après lecture.

Madame Valérie MALAVIEILLE
Associée

Monsieur Jean-François LE CORRE
Associée

Madame Aurélie ANGEBAULT
Associé

Monsieur Mathieu COURTOIS
Associé

SCI A TOUTE VAPEUR

Société à responsabilité limitée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 14 rue Quineleu 35000 RENNES
RCS 823 596 879

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 26 JUIN 2023

L'an 2023

Le 26 juin à 11 heures

Les associés de la Société Civile Immobilière A Toute Vapeur au capital de 16 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 160 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS

- Madame Valérie MALAVIEILLE Propriétaire des parts n° 1 à 25 soit.....	25 parts
- Madame Aurélie ANGEBAULT Propriétaire des parts n° 26 à 50 soit.....	25 parts
- Monsieur Mathieu COURTOIS Propriétaire des parts n° 51 à 75 soit.....	25 parts
- Monsieur Jean-François LE CORRE Propriétaire des parts n° 76 à 100 soit.....	25 parts

TOTAL	100 parts
--------------	------------------

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Mathieu COURTOIS, préside la réunion en sa qualité de co-gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- affectation des résultats,
- questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le bilan et le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social quinze jours avant la réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte. Il reconnaît également la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport du gérant.
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du co-gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur l'activité et la situation de la société pour cet exercice, approuve les comptes, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au gérant pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de la société font ressortir un bénéfice comptable de 30.778 Euros pour l'exercice social clos le 31 décembre 2022, décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice :	Bénéfice de	30.778.00 €
----------------------------	-------------------	-------------

Affectation

- Distribution de dividendes	8.571,50 €	
- Report à nouveau	22.206.50 €	
Totaux	30.778.00 €	30.778.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Il a été ensuite dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés après lecture.

Madame Valérie MALAVIEILLE
Associée

Monsieur Jean-François LE CORRE
Associée

Madame Aurélie ANGEBAULT
Associé

Monsieur Mathieu COURTOIS
Associé